



CIBLE

Logique

Président de la formation qui est majoritaire au Parlement européen, Jean-Claude Juncker devrait logiquement devenir le président de cette assemblée. Mais non, il a été nommé président de la Commission européenne !

À défaut, le Parti Populaire européen devrait logiquement désigner à Strasbourg un président issu de ses rangs. Mais non, on nous annonce que le socialiste Martin Schulz va devenir le président du Parlement européen, grâce à un arrangement avec le PPE !

Tout aussi logiquement, les chefs d'État et de gouvernement qui se réclament de la social-démocratie auraient dû se battre au Conseil européen pour que le président de la Commission soit socialiste ou du moins centriste. Mais non, ils ont décidé de soutenir un ultra-libéral rigide, favori d'Angela Merkel !

Et le chef de file de la gauche européenne radicale, Alexis Tsipras, enfant chéri du Front de gauche, qui croyez-vous qu'il fit ? Il s'est déclaré partisan de Jean-Claude Juncker, qui a présidé d'une main de fer l'Euro-groupe de 2005 à 2010.

Tout, dans l'Union européenne, doit se plier à la loi d'airain de l'oligarchie. Jusqu'à quand ?

Dynastie

Qui est légitime ?

Médias

La machine
à influencer

p. 12

Idées

Michel
Foucault

p. 11

Débats

J'aimerais réagir à l'éditorial de Denis Cribier. Je suis en désaccord presque total avec le dernier éditorial même si le couplet final fait bien (mais peut-être un peu trop) nariste : en effet je ne suis pas favorable à ce que François Hollande (s'il le voulait) dissolve l'Assemblée Nationale du fait que celle-ci ne serait plus « *représentative du corps électoral actuel* » :

1) Je ne pense pas qu'on aurait « *une nouvelle majorité conforme aux attentes des Français* » ; au vu des élections municipales et européennes, on aurait (je crois) un renversement de la majorité actuelle (bien fait !!!) mais je craindrais le pire avec ce qu'on aurait à la place (quoi qu'en pensent les Français), une droite encore plus destructrice du tissu social et culturel déjà si mis à mal par des politiciens aveugles, bornés, voire idéologues depuis trop d'années.

2) Hollande ne ferait rien de ce qui est indiqué (renégociation du traité de Lisbonne, etc.) car il n'en a pas envie alors même

qu'il a (?) une majorité qu'il pourrait entraîner. Et puis justement le président a une majorité et il ne veut pas risquer de la perdre car il n'a aucune vision historique de son pays et qu'il se veut en fait à la remorque des États-Unis au sein d'un grand marché transatlantique.

3) Fondamentalement, il est néfaste de vouloir de nouvelles élections à chaque fois qu'un scrutin semble démenti par le ou l'un des suivants parce que chaque élection n'a pas la même spécificité que les autres et parce que cela entraînerait une instabilité politique permanente encore plus exacerbée, une fuite en avant vers un puits sans fond.

P. H. (Metz)

Réponse de Denis CRIBIER

Patrick Hoffman oppose plusieurs arguments à la nécessité de dissoudre l'Assemblée nationale, auxquels il est fait réponse, en tenant compte de l'esprit et de la lettre de la Constitu-

tion de la Ve République, que la pratique actuelle a dévoyée.

retrouvons dans d'autres analyses : je suis en phase avec mon interlocuteur, (1) quand il dit que « *l'activisme écologique est entièrement statique.* »

C'est le grand défaut des écologistes de croire le monde stable, ce qu'il n'a jamais été. Cela dit, ce n'est pas l'évolution du climat qui pose problème : c'est sa vitesse, supérieure à tout ce que la planète a connu. Oui, le monde continuera, quelle que soit l'évolution du climat. Mais il risque de continuer sans nous. Nous ne serions pas la première espèce à disparaître faute de conditions climatiques viables.

tion de la Ve République, que la pratique actuelle a dévoyée.

Au premier argument, hormis la contestation du mode de scrutin majoritaire au profit d'un scrutin à la proportionnelle intégrale ou partielle, plus représentatif, il peut être répondu que le vote des Français, par définition, traduit une orientation politique conforme à la volonté générale, sinon tout résultat électoral n'aurait ni sens, ni réelle légitimité, ce qui reviendrait à remettre en cause la démocratie.

Au second argument consistant à considérer que le président de la République souhaite continuer à gouverner lui-même dans la durée, sans changer de politique, en s'appuyant sur une majorité politique parlementaire existante pour encore trois années, l'éditorial a précisément dénoncé cette pratique et rappelé que selon la Constitution, le président de la République est politiquement irresponsable. Pour tenir compte de la volonté générale, après deux

Pour les maintenir, le GIEC nous propose de réduire au moins les causes de réchauffement dont nous sommes responsables ; d'autres, grâce à l'innovation technique, d'agir directement sur le climat. Cette dernière solution est extrêmement risquée car on est encore incapable d'anticiper les réactions d'un écosystème à une intervention humaine : c'est justement ce que montrent les conclusions du GIEC sur le réchauffement actuel.

Cela ne veut pas dire qu'il faille rejeter le progrès, et je donnais l'exemple des OGM

défaites électorales notoires du parti politique dont il est issu, et des résultats qui, après deux années d'exercice du pouvoir ne sont pas au rendez-vous, ni même amorcés, son rôle est précisément d'arbitrer en redonnant la parole aux Français (Art 12 et 19 de la Constitution).

Quant au troisième argument consistant à dire qu'il ne faut pas se tromper d'élection :

Il faut néanmoins prendre en compte ces résultats à mi-mandat, ce climat général de large déception dans l'opinion, ce besoin de remettre les pendules à l'heure, que traduit ce désaveu manifeste de la politique gouvernementale suivant les orientations de Bruxelles, alors qu'un nouveau Premier ministre vient juste d'être nommé après la défaite aux élections municipales. Sinon, comment expliquer le score du Parti socialiste aux élections européennes qui aurait dû être conforté de ce changement de gouvernement ?

Quant au risque d'instabilité, la dissolution ne se pratique pas tous les quatre matins (Art 12). Elle aurait au contraire le mérite de clarifier la situation politique du pays, alors que le statu quo est un réel facteur de risque de crise institutionnelle.

dans un autre article. Mais il faut faire montre d'une extrême prudence. Essayer, d'abord, de tarir les sources prouvées de réchauffement dont nous sommes responsables, me paraît une proposition raisonnable.

Ce n'est qu'ensuite, si cela ne marche pas, qu'il nous faudra essayer par le biais du génie humain, de prolonger notre temps de survie sur terre : nous n'aurons plus d'autre choix.

François VILLEMONTAIX

(1) Les *Courriers* de M. Bouillet et G. Delranc sont publiés sur le site de B. Renouvin : <http://www.bertrand-renouvin.fr>



Rédaction-administration

38, rue Sibuet 75012 Paris
Tél : 01 42 97 42 57

Dir. publication : Yvan Aumont
Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

SOMMAIRE

- P2 : Courrier des lecteurs - P3 : Agriculture : Où l'on reparle des OGM - P4 : Dialogue social : La drôle de guerre - P5 : Histoire : Contre 1914 - P6/7 : Royauté : La définitive légitimité des Orléans - P8/9 : Commémoration : La Grande Guerre - P10 : Roman : Le Chardonneret - P11 : Idées : Michel Foucault, trente après après - P12 - Médias : La machine à influencer - Pastis : Marségue - P13 : Bitume : Courses en ville - Arts : Sino-versaillais - P14 : Droite : Titanic - Gauche : Abysses - P16 : Éditorial

Où l'on reparle des OGM

Depuis leur dernier accès de fièvre lors de la présentation des travaux de Gilles-Éric Séralini en octobre 2012, (1) les médias étaient restés bien calmes sur le dossier des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) à usage agricole.

Le débat a repris le 12 juin dernier, quand la Commission européenne a rendu aux États membres de l'UE le pouvoir de décider de leur introduction sur leurs territoires nationaux, pouvoir qui ne leur appartenait plus sauf en cas de risque sanitaire ou écologique avéré.

Et l'on retrouve sans surprise les arguments habituels :

Pour les uns c'est une bonne nouvelle, parce que « *le nouveau système garantit aux États la possibilité de choix* » (Ségolène Royal) ; cette décision libère l'UE de blocages dans ses discussions avec les semenciers et « décrispe » les demandes d'homologation, en les séparant des permis de cultures sur le terrain ; elle permettra d'accélérer le développement et d'améliorer la traçabilité des OGM dans les pays qui les autoriseront.

Pour les autres c'est une mauvaise nouvelle :

- en partie pour des raisons inverses des précédentes (rapidité et afflux des autorisations, accès de l'UE facilité aux semenciers, etc.) ; mais aussi parce que, face à la perspective de ratification du traité de libre-échange avec les USA, elle ouvre la porte à des poursuites possibles des États par les semenciers devant les tribunaux de commerce en fonction des raisons pour lesquelles les cultures seraient interdites ; elle fausse la libre concurrence entre pays qui acceptent et qui refusent les OGM ; « *cela va*

à terme contaminer l'agriculture européenne tout entière » (Corinne Lepage) ; etc. Autant d'arguments parfois contradictoires, mais souvent justes.

C'est en tout cas une décision qui mérite d'être analysée car elle met en évidence tous les problèmes et les incohérences de ce dossier aux niveaux européen et français.

Première remarque. On le savait depuis le referendum de 2005 : quand elle se sent en danger l'Union européenne, sans état d'âme, trahit ses principes, viole ses règles et renie ses textes. Les analystes ont en effet pu faire le lien entre l'entrée massive des eurosceptiques dans le Parlement européen et l'abandon de toute politique commune dans ce dossier qui fâche. Dès lors, comment continuer à croire la Commission lorsqu'elle donne des leçons de rigueur et de démocratie aux États, comme elle le fait avec arrogance dans d'autres domaines ?

Et pour revenir au dossier des OGM et des réactions qu'il suscite, on voit bien que les questions de fond ne sont posées nulle part, sans doute parce que les analyses des uns et des autres sont fondées sur des aprioris idéologiques.

Si l'UE note que les OGM peuvent favoriser l'activité économique et la production alimentaire, elle refuse d'admettre que ceux actuellement destinés à l'agriculture ne répondent à aucun besoin écologique ni sociétal. Ils ont comme

unique vocation de créer une clientèle captive. (2) Après les États-Unis la cible, maintenant, c'est bien l'agriculture du vieux Continent. Cette question de la dépendance programmée de l'agriculture européenne n'est pas prise en compte par l'UE, non plus d'ailleurs que la définition du niveau de risque écologique et sanitaire acceptable.

De leur côté, les écologistes montrent tous les risques liés à la création inconsidérée de plantes génétiquement modifiées. On leur est d'ailleurs redevable de l'interdiction il y a quelques années du gène *Terminator* (3) de Monsanto. Mais ils veulent aussi en bannir toute utilisation, ce qui met dans le même panier les « bons » et les « mauvais » OGM, et interdit toute réflexion objective sur ce dossier.

Les positions sont tranchées et irréductibles. Pourtant, rapelons les évidences :

- les OGM ne sont en soi ni une catastrophe ni une panacée, et ne devraient être évalués qu'en fonction du rapport risque/utilité. Ce qui n'est jamais le cas. Certes ils présentent des risques, plutôt d'ailleurs sur l'environnement que sur la santé, mais comme le nucléaire ou le pétrole, notre société moderne doit vivre avec s'ils lui sont nécessaires ;

- s'ils sont en principe capables de résoudre des problèmes environnementaux, ce n'est pas le cas à l'heure actuelle car ils ne sont conçus que pour être le cheval de Troie du commerce international, en créant une

agriculture otage des OGM. Cette politique des semenciers, dans l'optique du traité de libre-échange avec les États-Unis, induit un risque grave de sujétion nationale sans aucun bénéfice pour l'environnement ou la société ;

- il faut donc les considérer sous cet aspect et privilégier le principe de précaution : la culture d'un OGM n'a de sens que si l'analyse par des experts indépendants en démontre l'innocuité (à un niveau de risque sanitaire acceptable) et s'il répond à un besoin social majeur et précisément défini.

Alors, il ne faut pas se l'interdire par principe. Mais si elle montre qu'une variété naturelle peut remplir le même rôle, cette dernière doit toujours être préférée.

C'est en fonction de cette analyse que les États et l'UE devraient définir leurs positions. Or nous en sommes loin, et si cette décision permet dans l'immédiat de sortir d'une crise, à terme elle présente deux risques :

Le premier, c'est d'évacuer toute réflexion approfondie de la part de l'Europe sur les OGM.

Le deuxième, c'est qu'il s'agit justement d'un des rares dossiers qui ne peuvent être réglés qu'au niveau européen, tant pour des raisons économiques (concurrence équilibrée) qu'écologiques (le pollen n'a pas de frontière).

Cette décision va poser nombre de problèmes pour l'agriculture en Europe : comment faire coïncider une politique agricole commune avec des politiques différentes suivant les États, dans un cadre européen ?

François VILLEMONTAIX

(1) *Royaliste* n° 1022.

(2) Voir les analyses faites sur ce point dans *Royaliste* n°s 756, 968, 987, etc.

(3) Un gène qui stérilise les graines issues d'OGM, ce qui interdit matériellement leur réutilisation. La mise en évidence du risque majeur d'une diffusion vers des plantes naturelles a fait interdire ce gène.

La drôle de guerre

Deux ans après son élection, et malgré le changement de gouvernement, le président de la République ne semble pas avoir trouvé les moyens de renouer les fils du dialogue avec le monde du travail. Une situation qui n'est pas tenable sur le long terme.

Tout avait pourtant bien commencé ! En juillet 2012, dans l'euphorie de la victoire, François Hollande convoquait une conférence sociale qui avait pour but de relancer le dialogue avec les syndicats et le patronat après deux années - les deux dernières du quinquennat de Nicolas Sarkozy - de mutisme.

À l'issue de cette rencontre, une feuille de route était publiée qui guiderait les travaux du gouvernement et des partenaires sociaux pour l'année à venir : tout serait ainsi mis en œuvre dans la concertation pour relancer l'emploi et le pouvoir d'achat, renforcer la protection sociale, réformer la formation professionnelle... Le nouveau président de la République pensait qu'il suffisait de prendre le contre-pied de son prédécesseur pour relancer la machine.

Deux ans plus tard, force est de constater que le dialogue social est au point mort. Pire, certaines organisations syndicales (CGT et CGT-FO) et patronales (CGPME) appellent ni plus ni moins au boycott de la conférence sociale 2014, la troisième du nom.

Les premières, parce qu'elles ne sont pas entendues et parce que chaque conférence sociale offre des occasions de reculs sociaux, **les secondes**, parce qu'elles obtiennent tout ce qu'elles veulent par le lobbying

ou en faisant le siège de l'Élysée et de Matignon. Au fil du temps, la négociation interprofessionnelle est devenue une chambre d'enregistrement de décisions prises entre les cabinets du président de la République ou du Premier ministre et celui du président du Medef, entériné ensuite par la CFDT qui entraîne dans son sillage la CFTC. La négociation de la nouvelle convention d'assurance, en avril dernier, s'est déroulée selon ce schéma... sauf que la ficelle était tellement grosse que, pour la première fois, la CGT a décidé d'attaquer les signataires (auxquels s'était joint la CGT-FO) pour négociation déloyale.

La mise entre parenthèse du dialogue social est renforcée par la crise de légitimité de plusieurs acteurs.

Depuis l'élection de Thierry Le Paon, candidat par défaut, la CGT vole de crise interne en déconvenues. Dans les négociations, la délégation du syndicat est ainsi composée d'un représentant par courant, ce qui rend son discours inaudible. La dernière illustration en date de cette absence d'unité a été donnée par la grève des cheminots contre la réforme ferroviaire : la section CGT de la SNCF contredisant ouvertement le secrétaire général de la confédération l'obligeant à revenir sur ses propos. Des rumeurs

insistantes annoncent même le retour de Bernard Thibault au siège de la CGT à Montreuil.

Si à la CFDT, Laurent Berger sort renforcé de son congrès de juin, il est attendu au tournant par des militants qui en ont assez de voir leur confédération qualifiée de syndicat officiel. D'où son durcissement actuel, mais personne n'est dupe.

Quant au Medef, il devient de plus en plus flagrant que Pierre Gattaz est la marionnette de Denis Kessler, le patron de la Scor et du club de réflexion Le Siècle qui rassemble les membres les plus puissants et les plus influents de la classe dirigeante française.

Enfin, à la CGPME et à l'UPA (artisans), une nouvelle génération de dirigeants arrive au pouvoir qui souhaite rompre avec le suivisme de leurs prédécesseurs et ne veut plus s'en laisser compter par son encombrant allié du Medef, d'autant plus que la réforme de la représentativité patronale pourrait bien rebattre les cartes. Phénomène aggravant : aucune organisation ne semble plus en mesure de contenir ses troupes et d'endiguer les mécontentements. C'est vrai pour les syndicats : en attestent les mouvements sociaux à la SNCF, à la SNCM ou chez les intermittents du spectacle. Ça l'est aussi pour le patronat

dont la base s'estime - à tort ou à raison - submergée par les impôts et les « charges » sociales.

Le temps n'est donc plus au dialogue ou plus exactement le dialogue est instrumentalisé pour faire passer des reculs sociaux. En témoigne le lent essoufflement du Comité pour la fiscalité écologique. Créé à l'issue de la conférence environnementale de 2012, il a permis de faire croire que la nouvelle taxe qui remplace l'écotaxe a fait l'objet de négociations entre le gouvernement, les syndicats, le patronat et les associations environnementaliste, alors qu'en fait elle a été imposée par Ségolène Royal. On peut également citer la mascarade qui a précédé la signature du relevé de conclusion du pacte de responsabilité par les trois organisations patronales, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC (avant qu'elle ne retire son paraphe) : tout s'est, en effet, joué en coulisse entre Pierre Gattaz, Laurent Berger et Jean-Marc Ayrault, encore Premier ministre, dans le dos des négociateurs. Les conférences sociales, elles-mêmes, ne sont que des opérations de communication dans la mesure où il n'existe, à aucun niveau, de suivi des décisions prises.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la troisième conférence sociale est en préparation. Sauf coup de théâtre, on peut d'ores et déjà parier que tout le monde y participera et qu'il ne s'y passera pas grand-chose, l'essentiel se jouant ailleurs. Personne n'est prêt cependant à aller au clash ; pas encore. La situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui plongés est pareille à celle dans laquelle se trouvaient les belligérants durant « la drôle de guerre ». Chaque camp s'observe, fourbit ses armes, provoque l'adversaire par des déclarations à la limite de l'irresponsabilité.

Nicolas PALUMBO

Contre 1914

Il faut savoir « passer » la Première Guerre mondiale au sens où François Furet voulait « penser la Révolution française » : pour la « passer ».

Le XX^e siècle a été écrasé par le poids du souvenir et des conséquences de la Grande Guerre. Le centenaire doit être le moment d'une libération de la mémoire et de l'action.

Le bicentenaire de la Révolution française avait montré l'épuisement du mythe bientôt effacé par la chute du mur de Berlin, la fin de la guerre froide et la dissolution de l'URSS.

Pour que la présente commémoration puisse de même marquer le terme d'une époque, il faudrait « passer » quelques *a priori* tels qu'ils sont exprimés dans les derniers temps en prenant appui sur les trois mots de « - Première - Guerre - mondiale - ».

Première parce qu'il y eut une Seconde, mais qui ensuite a conduit à parler de troisième (la guerre froide), de quatrième (le terrorisme islamiste) et désormais de la cinquième qui trouverait son origine dans les mers de Chine où, selon certains, nous serions dans un « avant 1914 ».

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe, quand il en a parlé au début de l'année, voyait le Japon dans la posture insulaire du Royaume-Uni face au continent dominé ici par la Chine dans le rôle de l'Allemagne. Par le jeu des alliances, il ne ferait, allègue-t-on, aucun doute que

Washington viendrait en appui militaire au Japon attaqué en mer par la Chine.

Ces parallèles ne sont d'aucune utilité pour la compréhension de la réalité actuelle et risquent au contraire de la fausser en introduisant le sens d'une sorte de fatalité là où il n'y en a pas.

Mondiale par une sorte de transformation de la guerre européenne en compétition pour l'hégémonie mondiale : une guerre 14-18 que les Français et les Allemands avaient vécue comme d'abord et au premier chef un conflit franco-allemand est devenu surtout dans les dernières années un conflit essentiellement germano-britannique où la France – et accessoirement la Russie – n'auraient joué qu'un rôle subsidiaire de champs de bataille et donc de victimes, mais non d'acteurs.

Pourquoi cette dérive plus politicienne qu'historienne sinon par l'ombre portée par la posture bipolaire Chine-États-Unis pour le contrôle de l'économie-monde ? L'Europe, comme la France dans la Grande Guerre, serait alors opportunément « sortie de l'histoire ».

Guerre non tant au sens de « guerre territoriale » pour telle ou telle terre, qui constitue pourtant l'essentiel du règlement de paix de Versailles, que de « guerre juste » pour des principes – on ne disait pas

encore « valeurs » –, guerre morale avec la définition d'un « crime contre l'humanité » et d'un tribunal spécial.

Là encore à cause des récentes guerres menées par les États-Unis en Afghanistan et en Irak au nom de « l'axe du mal » ou du « terrorisme ». Le retour de la « guerre juste » qui, paradoxalement, trouve ses origines dans une philosophie allemande post-1918 illustrée par Carl Schmitt plus que dans les idées françaises de sécurité collective, renversent tout à la fois les concepts de dissuasion et ceux d'équilibre sur lesquels étaient théoriquement fondés à l'origine l'ONU, la construction européenne et même l'Alliance atlantique.

La République est le quatrième maître mot de cette « Première Guerre mondiale » parce que la République française a gagné et que les empires ont perdu, y compris l'allié russe.

Comme s'il s'agissait encore contre les forces d'Ancien Régime en Europe d'une victoire de 1789 (ou plutôt 1792 : Valmy) alors que, comme Bainville l'avait bien vu, celle-ci était déjà « ringardisée » par la révolution de 1917.

On n'a pas vu ainsi que cette guerre et surtout le traité de Versailles avaient coupé l'Europe de la Russie à laquelle la III^e République avait dû à

la Marne de ne pas être défaite et Paris occupé, comme cela aura lieu en 1940, avec en 1914 des conséquences que l'on n'ose même pas imaginer.

La récente commémoration de 1944 en Normandie a montré que l'effort de guerre russe dans les deux guerres mondiales n'était toujours pas reconnu à sa juste valeur. Parce qu'il faudrait pour cela accepter que la République française, sous ses formes de 1914 ou de 1940, puisse être remise en question.

Les rédacteurs de la paix de Versailles avaient refusé de donner droit de cité à l'Ukraine (divisée entre nationalistes et bolchevistes), pas plus qu'après hésitations à l'Arménie et au Kurdistan, voire au « foyer juif » imaginé par Balfour (lui préférant le partage anglo-français des accords Sykes-Picot qui font encore aujourd'hui problème à Mossoul).

S'il y a un héritage encore vivant de la « Première Guerre mondiale », c'est bien celui-là. L'engagement des « Jeunes-Turcs » aux côtés de l'Allemagne avait coupé l'Europe de la Turquie avec les conséquences que l'on voit aujourd'hui pour le Proche et le Moyen-Orient, ainsi qu'autour de la Mer Noire.

La neutralité de Kemal Atatürk durant la Seconde guerre a préservé ce qui aurait pu être un front de guerre extrêmement dangereux. Depuis la commémoration du génocide arménien de 1915 jusqu'à celle de la proclamation de la République turque en 1923, c'est sans doute avec ce pays que la mémoire de la Première Guerre mondiale sera la plus calamiteuse.

Yves LA MARCK

**Pensez
à la souscription
voir page 15**

La définitive légitimité des Orléans

Juriste avant d'être un historien, Patrick Germain, dans un ouvrage qu'il consacre au Roi légitime, étudie la renonciation par Philippe V à ses droits dynastiques en 1712 - renonciation qui lui permit de conserver ses droits à la couronne d'Espagne.

Royaliste : Qu'est ce qui vous a donné envie d'écrire ce livre ?

Patrick Germain : La fréquentation des sites traitant de la noblesse et de la royauté m'a permis de noter que la question de savoir qui pouvait légitimement revendiquer le trône de France, en cas de restauration de la monarchie, occupait beaucoup de monde et que les échanges étaient souvent violents, quel que soit le côté où l'on se place. J'ai donc décidé d'entamer des recherches pour savoir ce qu'il en était puis j'ai mis mes recherches sur le papier avec la volonté d'en faire un livre.

Royaliste : Quelle est la problématique ?

Patrick Germain : Tout tourne autour de la question de savoir si la renonciation au trône de France du petit fils de Louis XIV, Philippe V d'Espagne était valide ou non. La question principale est de savoir si l'on peut renoncer de son propre chef à la couronne en France ou pas. En regardant l'histoire, il semble que oui.

En effet, en 1316, Jeanne de France, fille de Louis X le Hutin et de Marguerite de Bourgogne, a été contrainte par ses oncles, Philippe V le Long puis Charles IV le Bel en 1322, puis par son cousin Philippe VI de

Valois en 1328 à renoncer à ses droits alors qu'elle était l'héritière la plus directe de Louis X.

La grand-mère de Jeanne, Agnès de France, fille de Saint-Louis s'opposa à cette renonciation, tout autant que l'Église.

Cette renonciation n'a rien à voir avec une quelconque application de la loi dite *Loi salique*, c'est une décision d'opportunité.

Cette loi ne sera en effet « *exhumée* » qu'en 1358 par un moine de Saint-Denis nommé Richard Lescot et ne sera codifiée qu'en 1460, sous Charles VII, sous le nom de « *La loi salique, première loi des Français, faite par le roi Pharamond, premier Roy de France* ». L'existence même de Pharamond relève du mythe et quant à être « Roi de France »... Il existe donc un précédent historique qui démontre que la renonciation est donc possible.

Royaliste : Voilà un premier principe, quel est le second ?

Patrick Germain : Il s'agit de l'indisponibilité de la couronne. En effet, le roi de France ne peut choisir son successeur. Il faut réaliser que ces questions, toutes issues du droit ancien, sont posées à un moment où s'amorce un nouveau débat sur

l'origine du pouvoir et le principe de souveraineté.

Royaliste : Revenons au cœur du sujet et à la succession espagnole.

Patrick Germain : Qui est Charles II (1661-1700) ?

C'est le fils de Philippe IV d'Espagne (1605-1665) et de l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche. Il faut noter que sa mère est aussi la nièce de son père, c'est donc sa cousine germaine. Produit d'une incroyable consanguinité, Philippe IV, tout comme avant lui son père Philippe III (1578-1621) et son grand-père Philippe II (1527-1598), ont épousé leur propre nièce. Charles II était dans un état physique lamentable : rachitique, épileptique mais surtout stérile. (2)

Normalement, il aurait du avoir trente-deux ancêtres différents à la génération de ses quadrisaïeul Philippe de Habsbourg (1478-1506) et son épouse Jeanne, reine d'Espagne (1479-1555), (3) or il n'en a que dix différents. À la génération d'avant, il aurait du en compter soixante-quatre mais n'en avait en réalité que quatorze.

Second élément, à la fin du XVII^e siècle, il règne sur l'Espagne, le Milanais, Naples

et la Sicile mais aussi sur les colonies espagnoles, soit une grande partie de l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et la plus grosse part de l'Amérique du Sud.

Royaliste : À sa mort qui peut revendiquer son héritage ?

Patrick Germain : Trois parents :

Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV qui tient ses droits de sa grand-mère Marie-Thérèse, demi-sœur de Charles II.

Le deuxième est le prince Joseph-Ferdinand de Bavière, fils de Marguerite-Thérèse, sœur germaine de Charles II.

Enfin, l'archiduc Charles d'Autriche, fils de l'empereur Léopold I et donc cousin germain du roi d'Espagne défunt.

Si l'on considère que Marie-Thérèse, reine de France, a renoncé à ses droits, c'est Joseph Ferdinand l'héritier et c'est lui que Charles II choisit en le nommant Infant d'Espagne et prince des Asturies en 1698.

La question semble donc réglée mais l'Infant meurt et tout est remis en cause. En attendant un nouveau et hypothétique testament, les grandes puissances cherchent à éviter un conflit en trouvant un accord. L'Angleterre est inquiète pour l'équilibre des forces en Europe et cela que l'héritier soit Français ou Autrichien. En outre, elle tient à garantir son expansion coloniale en Amérique du Nord.

En 1698, France et Angleterre conviennent de donner le Milanais à l'archiduc Charles ; Naples, la Sicile, la Toscane et la Sardaigne à Louis, Grand Dauphin et l'Espagne ; les Pays-Bas espagnols et l'Empire à Joseph-Ferdinand. Après la mort de ce dernier, en 1699, nouveau partage : à Charles d'Autriche, l'Espagne, les Pays-Bas espagnols et l'Empire ; au Grand Dauphin, la Lorraine et la Savoie ; au duc de Savoie, Naples et la Sicile en dédommagement de son duché.

Royaliste : Tout semble donc aller pour le mieux ?

Patrick Germain : Non, parce que l'empereur Léopold I n'est pas satisfait. Il veut les possessions italiennes pour son fils, les Français recevant les colonies américaines, ce que Louis XIV refuse. En 1700, nouvel accord : Charles recevrait l'Espagne, l'Empire et les Pays-Bas espagnols ; le duc de Lorraine le Milanais et le Grand Dauphin, Naples, la Sicile, la Toscane, la Lorraine et Guipúzcoa, province espagnole limitrophe de la France.

Mais, après avoir consulté le pape Innocent XII, Charles II suit son avis et désigne Philippe d'Anjou, fils cadet du Grand Dauphin. Cette décision est aussi due à la forte action des diplomates français à Madrid. Le testament est précis : jamais les deux couronnes de France et d'Espagne ne pourront être réunies sur une même tête.

Si Anjou n'accepte pas, ce sera Charles d'Autriche puis le duc de Lorraine. Notons qu'à aucun moment, Philippe, duc d'Orléans et frère de Louis XIV n'est envisagé.

Le 1^{er} novembre 1700, Charles II meurt et le 16, Louis XIV accepte l'héritage pour son petit-fils mais lui conserve ses droits à la couronne de France. Ces lettres patentes, dites de *précaution* par le Chancelier d'Aguesseau, du 1^{er} février 1701 sont inexplicables. En effet, ou le duc d'Anjou ne pouvait renoncer et elles sont inutiles, ou il acceptait les termes du

testament et il ne pouvait donc devenir un jour roi de France et les lettres sont là aussi inutiles. Leur seule utilité sera de conduire à la guerre...

Royaliste : Comment tout cela va se terminer ?

Patrick Germain : La guerre de succession d'Espagne va durer douze ans. Les noms de bataille de Blenheim, Malplaquet, Gibraltar, Denain, Tournai, etc. parlent à tous, tout comme les noms de Marlborough, Eugène de Savoie ou Catinat. Inutile de s'étendre sur les détails.

Le résultat final est le suivant : à Utrecht, France et Espagne d'un côté et le reste de l'Europe, surtout l'Angleterre de l'autre, décide de la paix. Philippe V conserve ses droits mais doit renoncer pour lui et sa descendance au trône de France.

En outre, Louis XIV conserve toutes ses conquêtes : la Flandre française, le Roussillon, l'Artois, Lille, l'Alsace et la Franche-Comté. Elle perd l'Acadie, rend Terre-Neuve aux Anglais et démantèle le port militaire de Dunkerque. L'Espagne perd le monopole de la traite négrière et cède Minorque et Gibraltar, le tout au profit de l'Angleterre.

Royaliste : Le principe de base est donc simple.

Patrick Germain : Le principe de la paix est que Philippe V renonce à ses droits au trône de France. La mort du duc de Bourgogne, petit-fils aîné de Louis XIV en pleine négociation, le 18 février 1712, complique les choses. La reine d'Angleterre, Anne veut que tout risque de voir Philippe V devenir aussi roi de France soit écarté. La renonciation fut donc exigée de la manière la plus formelle et la plus solennelle. Même si la tentation du double jeu a existé, Philippe V jura sur les évangiles et Louis XIV entérina la renonciation par lettres patentes enregistrées le 15 mars 1713, et le traité avec l'Angleterre fut signé le 11 avril. La renonciation est donc une réalité, un élé-

ment constitutif fondamental de l'ensemble des onze traités d'Utrecht.

Pourtant, à la mort de Louis XIV, Philippe V, poussé par sa nouvelle épouse Élisabeth Farnèse, attendait la mort du petit Louis XV mais rien n'y fit, ses tentatives, conspirations de Cellamare ou de Pontcallec, furent vaines.

Royaliste : Mais ce n'est pas tout.

Patrick Germain : En effet, les termes des traités ont été rappelés en maintes occasions, notamment par celui de Vienne du 30 avril 1725, entre l'Empereur et Philippe V qui confirme sa renonciation au trône de France, comme Charles VI au trône d'Espagne ;

- de Séville du 9 novembre 1729, confirme Utrecht et interdit même toute alliance matrimoniale entre Espagne et Autriche ;

- de Vienne des 22 juillet 1731 et 18 novembre 1738 ;

- d'Aix-la-Chapelle du 17 octobre 1748 dans lequel Ferdinand VI d'Espagne n'exprime aucune restriction sur Utrecht et ses renonciations ;

- de Paris du 10 février 1763, où Charles III n'exprime lui non plus la moindre restriction pas plus que tous les autres enfants et petits enfants de Philippe V.

Royaliste : En conclusion ?

Patrick Germain : En 1883, cent soixante-dix ans après Utrecht, à la mort du comte de Chambord, petit-fils du dernier roi de France Charles X, l'ensemble des monarchistes français accepte que le comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe, soit l'héritier dynastique de Chambord. Il était l'aîné des Bourbons et le comte de Paris, chef de la Maison de France, descendant du frère de Louis XIV.

Les autres descendants mâles de Louis XIV sont princes d'Espagne, de Sicile ou de Par-

me mais aucun n'est Français et la renonciation de Philippe V est toujours valide.

Un petit groupe autour de la veuve de Chambord, pense que la renonciation n'est pas valide et que l'héritier dynastique de son défunt mari est le comte de Montizon, aîné des Bourbons.

À l'époque, cette perspective n'enchantait pas les monarchistes français qui ne voyaient guère l'utilité d'aller chercher en Espagne des Bourbons qui existaient en France.

Il a fallu attendre les années 1950 pour qu'un groupe, autour du duc de Bauffremont, songe à un autre prince, aîné des Bourbons mais toujours Espagnol, pour être prétendant face au comte de Paris. Ce dernier ayant par certaines de ses positions étonné des monarchistes qui choisirent alors l'option espagnole.

Propos recueillis par Pascal Beaucher

(1) Germain Patrick – « *Le roi légitime Bourbons ou Orléans* », Éd. Patrice du Puy, Paris 2013, 257 pages, prix franco : 20 €.

(2) Il faut noter que l'Église avait au Moyen-Âge établi des règles extrêmement strictes de consanguinité. Aux XVI^e et XVII^e on était fort loin de ces règles d'élémentaires prudence.

(3) Veuve très tôt à 27 ans, elle sombra dans la folie et vécut cinquante ans cloîtrée dans un château. L'histoire la connaît sous le surnom de Jeanne la Folle. Philippe II tua de ses mains son propre fils Carlos.



La Grande Guerre

Comme toute commémoration, celle de la Première Guerre mondiale favorise le travail de la mémoire et constitue un enjeu politique. Avant d'intervenir le cas échéant dans les polémiques, nous souhaitons porter sur la Grande Guerre un regard aussi général et aussi rigoureux que possible. Cette vision d'ensemble est offerte aux non-spécialistes par François Cochet, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Metz et membre du Conseil scientifique de la Mission du centenaire.

Dans son ouvrage (1) François Cochet examine tous les aspects de ces quatre années de guerre.

Avec lui, nous sommes dans les États-majors et dans les tranchées, à la Chambre des députés et au Reichstag, sur les fronts de France, de Russie et d'Orient, sur mer et dans les déserts d'Arabie, avec les paysans et les ouvriers de l'arrière, dans les territoires français occupés, avec Foch, Joffre, Pétain, Hindenburg, Churchill, Clemenceau et Woodrow Wilson... loin des discours dolo-ristes ou héroïsants qui masquent les logiques complexes de la guerre.

Sans oublier les souffrances endurées par les combattants et la fatigue croissante des peuples, il faut commencer cette commémoration par une mise en perspective politique et stratégique.

Les causes de la guerre, naguère étudiées par Pierre Renouvin puis par Fritz Fischer, font toujours l'objet de

vives discussions sur lesquelles François Cochet porte des appréciations pertinentes. On incrimine classiquement la rigidité des systèmes d'alliance or « *les conflits balkaniques de 1912-1913 ont montré que les alliances étaient faites pour évoluer en se formant ou se défaire au gré des événements.* »

Quelle rigidité en 1914 ? Ce n'est pas pour défendre la France que l'Angleterre entre en guerre, mais pour secourir la Belgique envahie – alors que l'Italie, qui appartient à la Triplice, ne se range pas du côté des Empires centraux. L'explication par la course aux armements ? Elle concerne les marines anglaise et allemande mais s'il y avait eu de véritables surenchères industrielles, les différentes armées n'auraient pas manqué d'obus pendant l'été 1914.

Les rivalités des impérialismes coloniaux ? Elles opposent surtout la France et l'Angleterre... qui s'allient après la crise de Fachoda (1898) alors que des capitalistes français et

allemands tissent des liens financiers avant 1914. Les sentiments nationalistes ? Ils sont vigoureux en France et en Allemagne mais les thèmes internationalistes et pacifistes ont un large écho.

Ce ne sont pas les nations qui ont déclenché la guerre selon une mécanique belliqueuse qu'elles recèleraient mais très précisément les Empires centraux. C'est la volonté de puissance de **Guillaume II** qui provoque des tensions croissantes à partir de 1905 : l'Allemagne, qui dénonce la présence de la France au Maroc (discours de Tanger), constate avec plaisir que le Tsar est affaibli par la première révolution russe et le Kaiser estime que son pays peut être agressif à l'Ouest parce qu'il n'aura pas à combattre sur deux fronts. En 1911, la crise d'Agadir confirme l'agressivité allemande qui se manifeste aussi sur mer, face aux Britanniques.

L'attentat de Sarajevo donne à l'Autriche-Hongrie un prétexte pour faire la guerre à la Serbie

afin d'empêcher la réunion des Slaves du Sud ; puis Vienne, qui se heurte à la fermeté de Saint-Petersbourg, envisage avec confiance un conflit avec la Russie. L'Allemagne, qui se prétend encerclée, veut également la guerre : « *La mobilisation allemande du 31 juillet est décidée avant même que la nouvelle de la mobilisation russe n'arrive à Berlin. On sait aujourd'hui que si la France avait répondu favorablement à l'ultimatum allemand du 31 juillet lui demandant de rester neutre en cas de conflit entre l'Allemagne et la Russie, l'ambassadeur von Schoen avait ordre de rendre les choses inacceptables pour Paris, notamment en revendiquant les villes de Verdun et Belfort comme gages.* »

Cette guerre est mondiale. Les images de Verdun hantent nos mémoires mais nous ne saurions oublier les batailles sur les autres fronts. La plupart des Français oublient le front russe pour ne retenir que le traité de Brest-Litovsk signé le 3 mars 1918. Les troupes russes se sont battues pendant près de quatre ans. En août et septembre 1914, elles obtiennent plusieurs succès contre les Autrichiens et les Allemands, malgré leur victoire à Tannenberg, livrent de durs combats et doivent maintenir à l'Est des troupes qui leur feront défaut à l'Ouest : la victoire

française sur la Marne doit beaucoup à la pression russe.

Il faut aussi se souvenir de la résistance des Serbes, de la guerre en Italie, des opérations en Afrique. La lutte des Britanniques contre les Turcs est bien connue grâce au prestige de Lawrence d'Arabie mais nous ne saurions oublier la mission du colonel Brémond, qui était dépourvue des moyens nécessaires à l'affirmation de l'influence française au Proche-Orient mais qui s'est faite apprécier par son absence de racisme : les Hachémites constatent qu'un musulman peut devenir officier dans l'armée française, chose impossible dans l'armée italienne comme dans l'armée égyptienne commandée par les officiers anglais.

Il faut surtout s'intéresser à **l'armée d'Orient** : commandée en 1918 par le général Franchet d'Esperey, elle compte 26 divisions grecques, françaises, serbes, britanniques et italienne qui remontent la vallée du Vardar et disloquent l'empire austro-hongrois : « *c'est bien par la Turquie, via ses possessions en Palestine, et par la Bulgarie que la Grande Guerre s'achève d'autant plus que ces deux États constituent les deux maillons faibles des alliances conclues par les Empires centraux.* »

Les mutations stratégiques sont considérables pendant la Grande Guerre. L'année 1914 est terriblement meurtrière. Les stratèges français et allemands ont oublié que la guerre de 1970 était déjà remarquable par la puissance du feu et ceux qui voient qu'elle a plus que doublé en quarante ans pensent la contourner par des offensives fougueuses en vue de la « bataille décisive » qui conclut une guerre courte. Or les combattants découvrent le « mur de feu », la cadence des mitrailleuses, les déluges d'obus. Ce ne sont pas les pan-

talons garance qui marquent l'infériorité française mais le manque d'artillerie lourde. Quelle que soit la couleur de l'uniforme, les pertes sont effroyables de tous les côtés et, après l'été, les combattants s'abritent dans un système complexe de tranchées.

Général en chef, Joffre tire très vite les leçons des revers de l'été, écarte 144 généraux sur 344 et promeut Nivelle, Pétain et Foch. Certes, il est « *toujours prompt à faire retomber sur d'autres ses propres erreurs* » mais il a une vision d'ensemble de la guerre et « *pense en permanence le front occidental à la lumière du front oriental.* »

À la fin de l'année 1914, il est clair que la partie se jouera sur le front des **industries d'armement** mais les militaires et les politiques restent fascinés par la stratégie de l'offensive qui permettrait d'exercer un ascendant moral sur l'adversaire et d'entretenir l'ardeur des troupes. C'est pourquoi, « *en 1915, Joffre entend mener une guerre avec les moyens de 1914, alors qu'il a déjà compris que l'industrialisation de la guerre est désormais inéluctable et constitue le seul moyen de la gagner.* »

On attaque en Woëvre, en Artois et en Champagne mais les résultats de l'année 1915 sont décevants et le moral des Français s'en ressent d'autant plus que l'opération des Dardanelles est un échec. Les pertes sont considérables mais les chefs militaires ne sont pas les bouchers fustigés par la propagande pacifiste et communiste de l'entre-deux-guerres : très vite, ils s'ingénient à épargner les soldats de première ligne mais la nouvelle stratégie n'est pas toujours comprises par les commandants de compagnie.

Sur tous les fronts cependant, on bascule dans la guerre de matériel : artillerie, avions,

mines, lance-flammes, gaz de combat...

La « bataille décisive », courte et brutale, se transforme en **hyperbataille** qui présente trois caractéristiques : haute intensité de feu, concentration massives de troupes pour l'offensive ou la contre-offensive, accumulation de moyens matériels, parmi lesquels un nombre considérable de pièces d'artillerie.

C'est Verdun, « bataille paradoxale » notamment par le fait que « *des millions d'hommes, dans les deux camps, ont fréquenté le site mais la plupart des combats, à l'exception des grands coups du 21 février ou de la reconquête de Douaumont, n'ont concerné que des unités élémentaires. La compagnie constitue ici l'unité de référence, comme souvent.* »

C'est la bataille de la Somme, celle de l'Isonzo sur le front des Alpes, les offensives de Broussilov en 1916 et 1917, la bataille de Marasesti qui oppose l'armée roumaine assistée d'une mission française aux troupes allemandes ou encore la bataille navale du Jutland du 31 mai 1916.

L'année 1918 marque le retour à la **guerre de mouvement**, qui provoque des pertes plus importantes que les hyperbatailles : 941 000 soldats français sont tués, blessés ou prisonniers entre janvier et le 11 novembre.

À l'ouest, les Allemands lancent à partir de mars plusieurs offensives qui sont d'abord couronnées de succès : début juin, ils sont à soixante kilomètres de Paris... comme en septembre 1914. Mais l'armée allemande manque d'hommes et les diffi-

cultés d'approvisionnement en matières premières amoindrisent la qualité des armes et des munitions. « *Jusqu'à la fin juin 1918, l'armée allemande est matériellement très puissante. Au-delà, les matériels ne sont plus remplacés et le nombre de pièces d'artillerie décroît.* » La bataille industrielle est perdue, la démoralisation gagne les soldats, l'arrière veut la paix, les Autrichiens plient devant les Italiens... C'est la fin.

Il faudra revenir sur d'autres aspects de la guerre que François Cochet analyse de manière passionnante : les gouvernements de guerre, les évolutions de l'opinion publique, le mouvement pacifiste, les grèves, l'engagement américain, les rafles et les déportations effectuées (déjà) par les Allemands, la résistance française dans les départements occupés qui esquisse celle qui se développe à partir de juin 1940... Notre travail de mémoire ne fait que commencer.

Bertrand RENOUVIN

(1) François Cochet – « *La Grande Guerre, Fin d'un monde, début d'un siècle* », Perrin - Ministère de la Défense, 2014. Toutes les citations sont tirées de cet ouvrage.



Le Chardonneret

Tout commence et tout finit avec un tableau. Peint par Carel Fabritius, un minuscule chardonneret attaché par une fine lanière à son socle. Une petite toile qui n'a l'air de rien, rescapée de l'incendie de l'atelier de l'artiste à Delft, en 1654, dans lequel il disparut avec la majeure partie de son œuvre.

Disparu, tout comme la mère de Théodore, le héros de ce livre-somme (771 pages), qui retrace l'itinéraire d'un adolescent, orphelin, dans l'Amérique d'aujourd'hui. Il est sans aucun doute l'équivalent contemporain d'*Oliver Twist*, de « Pip » des *Grandes espérances* de Dickens. Mais l'ombre de Dostoïevski et d'Henry James plane également sur ce livre et peuple l'imaginaire de Dona Tartt, écrivain classique qui vit seule dans une maison de style colonial du Sud des États-Unis et écrit un livre tous les 10 ans, s'inscrivant ainsi dans le temps long de la littérature.

Un matin d'hiver Théo et sa mère se réfugient dans un musée car il pleut à verse. On ne saura rien de l'origine de cet attentat (description saisissante) qui le laissera orphelin, porteur tout au long du livre du deuil infini de sa mère. Et possesseur de ce tableau volé dans les décombres, fil rouge du livre. Dona Tartt n'aborde le politique que par le biais de descriptions sociales contrastées. Théo est ballotté tout d'abord dans une famille de la grande bourgeoisie new yorkaise qui le recueille puis à Las Vegas chez un père, alcoolique, instable, qui refait brutalement surface.

Un Las Vegas fantomatique rongé par la crise des subpri-

mes, aux confins du désert. À l'école il lit *Les grandes espérances* (donc) et *Walden* (de Thoreau) dont il retient « un désespoir stéréotypé et inconscient est caché derrière ce que nous appelons les jeux et les divertissements de l'humanité. » Théo est frappé par la sensation d'éphémère, de transitoire qui règne dans l'école. « Des rejets de l'armée, des étrangers, enfant de cadre sup et du milieu de la construction qui ont vécu dans différents États et différents pays, des timides dont les parents avaient fui une ruralité ingrate pour de petits jobs dans l'hôtellerie. » Il y rencontre cependant celui qui deviendra son meilleur ami : Boris, Ukrainien, *bad boy* qui brouille les frontières du bien et du mal, avec qui il forme un couple de paumés magnifiques, partageant alcool, drogues et week-end solitaires. Pour eux, le chagrin est inséparable de la joie, le monde est un cloaque dans lequel il convient de se débattre avec grâce au sein de cette zone médiane, entre réalité et illusion où la dépression côtoie des étincelles d'émerveillement : « nous ne choisissons pas les élans de nos propres cœurs et s'ils nous enjoignent de nous jeter dans le bûcher, doit-on y renoncer ? »

Dona Tartt excelle dans des passages d'une sensibilité exacerbée sur la perte et le désespoir, certains violents, d'autres

mélancoliques : « les ciels sombres de l'hiver, l'amoncellement de bijoux et fourrures, tout le pouvoir et la mélancolie de la richesse. » Théo se débat dans une vision du monde définitivement altérée par la mort de sa mère. Le jeune ukrainien, lui, est imperméable à la peur. C'est Boris qui lui ouvre les portes d'un monde dans lequel il marche avec habileté sur un fil fragile, oscillant entre « ironie récurrente et divine providence », où tout ne peut se valoir mais où tout est infiniment complexe et mystérieux. Il lit et relit *L'idiot* de Dostoïevski. Le prince Myshkin était bon et ses actions visaient le bien, pourtant il a mené tous ses proches au désastre. Boris vole le tableau de Théo, mais c'est ce vol qui permettra de retrouver bon nombre d'autres tableaux disparus lors de l'explosion du musée.

Cœurs errants, ils « partagent le fétichisme du secret », du deuxième monde, du « deuxième soi », « toutes ces consolations cachées qui haussent la vie au-dessus de l'ordinaire et lui donnent sa valeur intrinsèque. » Comme l'oiseau du tableau, un oiseau fragile, prisonnier et fier, tout de plumes et d'os friables dont les pattes accrochées à son cordon de laiton luisent au soleil. Une image qui ne se doit pas de plaire à l'humanité mais qui « nous chuchote à travers l'allée » et que vous

passerez votre vie à pourchasser. Et l'amour, l'art et la beauté, ne peuvent se situer qu'à la frontière de cet indicible.

C'est chez Hobie, un restaurateur de meubles anciens qu'il trouvera un semblant de foyer. Dans un vieil appartement, sombre et poussiéreux, engorgé de meubles et d'objets d'arts. Hobie lui confie : « n'est-ce pas toujours l'objet inapproprié, celui qui ne fonctionne pas vraiment, qui nous est étrangement le plus cher ? ». Théo garde maladivement son tableau, comme un talisman, vaille que vaille, emballé dans une taie d'oreiller, triplé de bande adhésive, caché chez lui puis dans un garde-meuble où il n'a plus loisir de le regarder. Il ne peut s'en détacher pour « la profondeur et la solidité qu'il donnait aux choses (...) un socle rocheux invisible qui (le) rassurait comme il (lui) était rassurant de savoir que loin, les baleines nageaient dans les eaux paisibles de la Baltique et que des moines dans des zones temporelles obscures chantaient sans répit pour le salut du monde. »

Théo a frôlé les gouffres, ce tableau, volé par Boris les a amenés aux confins des mondes de l'art, du recel, et du crime. Il voyage, ré-achète des meubles qu'il avait auparavant survendus à leur propriétaire, s'émerveille de l'impermanence et de la beauté des hôtels à l'aube, de « nos secrets qui nous définissent davantage que le visage que nous montrons au monde ». « Une frontière polychrome entre la réalité et l'illusion ». Et à laquelle seuls les grands écrivains ont accès. Dona Tartt vient de rafler le Pulitzer 2014.

Kristine MASSA

Dona Tartt – « *Le Chardonneret* » (*The Goldfinch*), traduit de l'anglais (États-Unis) par Édith Soonckindt, Éd. Plon, collection Feux croisés, janvier 2014, prix franco : 23 €.

Michel Foucault, trente ans après

Pour les trente ans de la mort de Michel Foucault, les documents, les interventions abondent. Mais c'est la présence de l'homme vivant qui me poursuit, avec des images tenaces. Je nous revois dans son salon avec l'ami Arnaud Fabre, reçus par lui avec une extrême courtoisie. Et plus encore, de la sympathie. Je revois le philosophe dans notre quartier familial, aux abords de la bibliothèque nationale. Et encore à Vézelay, au pied de la basilique, lors des obsèques de Maurice Clavel. C'est dire qu'il m'est impossible d'avoir avec l'auteur des *Mots et des choses* des rapports purement intellectuels. Lorsque je pense à lui, c'est toujours à l'individu singulier, qui était certes un penseur supérieurement doué, mais aussi un être éminemment sensible dont l'aura ne saurait me cacher les drames secrets. Beaucoup de ceux qui se réclament aujourd'hui de lui n'ont pas, à mon sens, la même disponibilité et la même liberté d'esprit. Et puis le débat s'est considérablement rigidifié depuis trente ans. Je ne suis pas persuadé que Foucault accepterait volontiers les néo-orthodoxies dont on lui attribue la paternité. Sans doute, considérerait-il avec une certaine satisfaction la légitimation publique de l'homosexualité. Serait-il, pour autant, partisan inconditionnel du mariage gay et de tout ce qui en résulte ? De bonnes raisons m'inclinent à penser qu'il garderait son indépendance de jugement, d'autant que sa méfiance native à l'égard des institutionnalisations ne pourrait que le protéger des embrigadements.

Il n'est pas inexact de dire qu'au travers de la *French theory* (c'est à dire de l'exportation Outre-Atlantique des penseurs critiques français), il porte une large part de responsabilité dans l'expansion démesurée de ce qu'on appelle les études de genre. Mais j'ai déjà observé qu'il fallait l'associer étroitement sur ce sujet à Philippe Ariès, à qui il doit sa lecture de l'histoire. Il est vrai que cela m'amuse énormément de semer la perturbation, aussi bien à droite qu'à gauche, en rappelant cette alliance pour certains incongrue, au regard des clivages imposés. Mais c'est lui-même qui a exprimé sa dette à l'égard de l'historien, de la façon la plus indiscutable. Ariès, affirmait-il, l'avait désintoxiqué définitivement de l'histoire marxisante, en lui montrant l'intérêt anthropologique fondamental non seulement de ce qu'on appelle l'histoire des mentalités, mais de façon plus précise, de l'étude ciblée des rapports familiaux, de la sexualité, de la démographie comprise à partir de paramètres existentiels comme les habitudes contraceptives. Il y avait plus à apprendre de *L'histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie et de L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* que de toute la littérature consacrée à la lutte des classes. Cette dernière avait le mérite d'explorer l'espace social dans son ensemble, en mettant en valeur souvent les oubliés et les méprisés des temps anciens, mais son exclusivisme causal la rendait aussi aveugle aux éléments d'étonnement et de curiosité qui permettent de ressaisir le passé dans son originalité. En relisant les dernières pages d'Ariès dans *Le temps de l'histoire*, on peut pressentir en quoi Foucault a pu éprouver à son approche une sorte de frémissement fondateur : « Désormais, l'histoire

cesse d'être une science sereine et indifférente. Elle s'ouvre au souci contemporain dont elle est une expression. Elle n'est pas seulement une technique de spécialiste, mais elle devient une manière d'être dans ce temps de l'homme moderne. »

De cette dépendance, Foucault a donné le témoignage public, notamment après la mort d'Ariès, dans un dialogue avec Arlette Farge publié par Le Matin de Paris : « Philippe Ariès a été l'initiateur. Il tenait beaucoup à l'idée qu'entre un geste représenté dans le tableau le plus rare et toute la nappe des gestes quotidiens, il pouvait y avoir quelque chose de commun à lire. Ici et là, il voyait une mise en forme de l'existence, de la conduite, du sentiment, un style d'être qui leur est commun. Et en cela je crois qu'Ariès est un précurseur important pour toute une série de recherches qui se font actuellement. Ainsi un historien de l'Antiquité tardive, Peter Brown, accorde à la notion de style dans les rapports humains, dans les comportements, une importance considérable. Je ne suis pas sûr qu'Ariès ait utilisé précisément le mot style, mais c'est de lui qu'il était question. »

D'évidence, le philosophe reprenait chez l'historien ce qui pouvait mieux lui convenir et le conforter dans sa recherche et ses centres d'intérêt. Mais la connivence n'en est pas moins très profonde. Avec la distance, elle est précieuse pour nous désintoxiquer de certaines dogmatisations postérieures. Je ne dis pas cela pour récupérer Foucault à mon tour, par exemple contre toutes les rhétoriques autour du genre, qui sont excessivement militantes. Il me semble qu'il y a tout bénéfice à libérer au moins un peu l'espace découvert par Ariès et Foucault pour lui rendre, sinon sa fraîcheur première, du moins sa force d'émulation heuristique. Cette force, je la retrouve en lisant en ce moment la publication récente des *Cours au Collège de France* de l'année universitaire 1980-1981, qui s'insère dans le grand corpus de son histoire de la sexualité. On sait que malheureusement l'auteur n'a pas pu mener son entreprise jusqu'à son terme. On y distingue des recherches, notamment à propos du christianisme et de la chair qui auraient dû servir à la rédaction d'un ouvrage entier. (Mais cet ouvrage, Peter Brown déjà cité, l'a sans doute rédigé lui-même avec des compétences en patrologie que Foucault ne pouvait égaler, malgré ses lectures étendues, dont il m'avait fait part lors de notre rencontre à son domicile.)

Deux traits dominants s'affirment dans ses cours que l'éditeur a retranscrit depuis des bandes d'enregistrement. L'un à propos des liens solides qu'il avait découverts entre le stoïcisme et la morale chrétienne, l'autre à propos de l'originalité foncière de l'approche chrétienne de la sexualité. C'est Paul Veyne, ami très proche du philosophe, qui avait mis aussi en valeur le climat extrêmement favorable de l'époque d'Auguste, en ce qui concerne surtout la haute aristocratie romaine, à l'égard de la conception chrétienne de la chair. Mais on retrouve aussi dans les cours que ce qui distingue la pensée patristique par rapport à la pensée antique c'est la question de la vérité du désir qui a marqué par la suite l'ensemble de notre civilisation et de notre mode de pensée. Foucault insiste aussi sur la nouvelle conception du mariage qui résulte d'une union qui est source d'amitié, d'affection et de confiance. On voit que nous sommes décidément très loin des raccourcis polémiques de nos joutes actuelles. Oui, il faut lire et relire Michel Foucault.

Michel Foucault - « *Subjectivité et vérité, Cours au Collège de France. 1980-1981* », Hautes études, EHESS, Gallimard, Seuil.
Peter Brown - « *Le renoncement à la chair* », NRF-Gallimard, 1995.



par Gérard Leclerc

La machine à influencer

Comme disait l'autre, « non mirari, non indignari, sed intellegere ». Comprendre, comprendre les médias et leur fonctionnement. Et se garder de la vitupération dénonciatrice ou de l'encensement benêt. Examiner le monde de l'information et y réfléchir, voilà un beau projet !

Mission accomplie. Il s'agit bien d'un essai, et d'un essai d'une grande qualité, tant par le sérieux de ses références (avec sources et index) et la rigueur de ses développements.

La forme « bande dessinée » donne un subtil agrément à sa lecture en mettant directement en scène l'auteur, avec cette pointe d'humour qui permet d'enrichir sa culture sans devoir ingurgiter un pénible « pensum » universitaire et de nourrir notre réflexion en nous épargnant les tirades indigestes.

La Machine à influencer est un fort volume signé de Brooke Gladstone, une journaliste spécialisée dans la critique des médias sur la radio publique américaine, et de Josh Neufeld, un créateur de bandes dessinées « animées d'une conscience sociale ». Daniel Schneidermann préface l'édition française.

Le sous-titre du livre, *Une Histoire des Médias*, s'il définit le champ des investigations, est un peu trompeur : « *Une Histoire critique des Médias* » aurait paru plus approprié. Car si l'ouvrage suit bien une trame historique qui nous conduit des *Acta Diurna* de l'empire romain au web 2.0 de notre terre mondialisée, s'il souligne justement le rôle majeur tenu par les évolutions techniques, son

objet essentiel est avant tout la mise en évidence des multiples dynamiques qui traversent le monde médiatique et y entrent en confluence et en conflit.

Du journaliste, partagé entre sa mission et ses compromissions, aux politiciens avec leur définition de la vérité à géométrie variable et leurs intentions pas toujours très nettes, des grands propriétaires aux intérêts nombreux et parfois contradictoires, à nous-mêmes - lecteurs, auditeurs, spectateurs -, qui voudrions tout savoir sur tout, mais sans être dérangés dans nos certitudes, nous sommes tous les acteurs de cet univers que nous sommes prompts à condamner mais dont nous ne saurions nous passer.

S'il faut se garder d'une vision irénique du journalisme d'information, il serait vain de tout mettre dans le même sac, et de jeter le sac à la rivière sous prétexte de se débarrasser des saloperies - des manipulations dirait-on aujourd'hui. Plus que vain, ce serait dangereux : on ne peut préférer l'ignorance à la connaissance, quand bien même cette connaissance serait entachée d'approximations, d'erreurs ou de tromperies. Dans bien des domaines, la pureté n'est que l'autre nom de la tyrannie, et c'est certainement le cas s'agissant des médias.

S'agit-il pour autant de se résigner ? Certainement pas. Nous

devons savoir pour ne pas être des dupes béates ou râleuses, nous devons apprendre pour ne pas être des abrutis satisfaits ou ricaneurs, nous devons réfléchir pour ne pas être des imbéciles plus ou moins heureux. Et c'est là que *La Machine à influencer* de Brooke Gladstone et Josh Neufeld remplit sa mission.

Sans concession, mais sans érucation, sans complaisance, mais sans caricature, le livre nous présente faits et théories (puisés essentiellement dans l'histoire américaine, mais qui ne se distingue ici de la nôtre que par un léger décalage de temps) qui doivent nous guider dans nos réflexions et nous permettre d'user des informations avec distance et intelligence.

Il participe bien sûr de ce travail de critique des médias que bien d'autres pratiquent (avec compétence et talent) et qui apparaît si nécessaire en ce temps où le flux médiatique semble partout nous submerger. Il apporte cependant une originalité qui le distingue assurément. La formule est galvaudée, mais tant pis : face à l'information, ne soyez plus des consommateurs passifs, devenez actifs. Ce livre vous y aidera.

Patrick PIERRAN

Brooke Gladstone & Josh Neufeld – « *La Machine à influencer* », Éd. Ca et Là, 2014, 186 pp., prix franco : 22 €.

Marsègue

Marsègue, tais-toi Marsègue, tu cries trop fort... La célèbre chanson répand aux quatre coins de la Méditerranée le flot sirupeux de son illusion. À Marsègue, on ne crie jamais assez fort surtout quand il est question de politique - qui se décline dans sa version marségueuse en **politiqueu** car rien ne se fait sans l'accent.

C'est du moins ce que pense monsieur Leconse, maire à vie de la ville, qui affronte, verbe haut, son adversaire Suce-Bouffigues et l'ultranationaliste Zobi Ravioli qui s'en prend aux boumians, aux caraques, aux coiffeurs et aux autres catégories de la xénophobie fulminante. Quand les mots semblent impuissants, quand l'insulte ne pétrifie plus l'adversaire, on passe aux actes avec un naturel moins surprenant que la nature des projectiles utilisés : boîtes de conserve, chaussures mais surtout le redoutable aïoli toxique balancé à la fronde par Sofiane et sa bande tandis que la légion féminine des Ratepenades emploie maints objets contondants.

Écrivain somptueusement inventif, exégète délicat de l'intertextualité marséguaise, roi de l'Overlittérature (c'est une sorte de contre-estouffade), sociologue avisé des bandes footballistiques de Marsègue (Ultrabajas, Fazoules...), auditeur unique et clandestin des fulminations de l'abbé Malper-tuis, familier des cabarets glauques où la burqua, loin de faire l'islamiste, favorise de licencieuses pratiques, Gilles Ascaride (1) est le piéton d'une cité crépusculaire qui ne se résigne pas aux mondes désenchantés.

Maria DA SILVA

(1) Gilles Ascaride – « *La conquête de Marsègue* », Le Fioupélan, 2014, prix franco : 14 €.

Courses en ville

L'auteur l'écrit dès la première page : si « nos supérettes s'emplissent de marchandises toujours fraîches et disponibles », nous le devons à « ces pourvoyeurs d'abondance : les chauffeurs-livreurs. »

Ce métier a mauvaise réputation, car qui n'a pas un jour pesté contre ces camionnettes en excès de vitesse près d'une école ou klaxonnant dans une petite rue pour un ralentissement de quelques seconds, et dont émerge une tête antipathique gueulant l'inévitable « je bosse, moi » ? Qui n'a pas écumé contre ces scooters portant pizzas ou sushis slalomant dangereusement entre les autres véhicules ou passant allègrement au feu rouge et vous gratifiant d'un doigt d'honneur si vous manifestez votre frayeur ou votre indignation ?

Dans ce livre de la nouvelle collection « Raconter la vie » fruit du Parlement des Invisibles constitué par Pierre Rosanvallon, la journaliste Ève Charrin - à qui l'on pardonnera quelques réflexions misérabilistes ou culpabilisées de la bobo qu'elle admet être - s'est embarquée avec plusieurs chauffeurs-livreurs dans de matinales ou interminables tournées parisiennes. La ville vue du bitume et des places à zébras jaunes.

De véritables parcours du combattant pourtant méthodiquement préparés (chargement dans l'ordre des livraisons, elles-mêmes jalonnées selon une logique géographique) et suivis de près bien que de loin grâce aux lecteurs de codes barres figurant sur chaque colis. Un

parcours dans la ville stratifiée aussi, où suintent la pression commerciale et le mépris de classe : concierges revêches, clients indifférents, gérants agressifs... Sans compter le partage de la circulation « à arrêts fréquents » avec les honnis taxis, « les putes de la rue ».

Ève Charrin a roulé avec des chauffeurs d'âges et de parcours divers, souvent des syndicalistes (dont un communiste de Force Ouvrière, il fallait le trouver), qui peuvent s'exprimer plus librement, par leur statut de salariés protégés, dans un secteur où la précarité comme la flexibilité avancent là aussi vite et de pair. La journaliste a même roulé sur longue distance, en poids lourd, ce qui correspond à un certain niveau de la hiérarchie des chauffeurs, les routiers internationaux y étant au sommet.

La lecture de cet ouvrage conduit à regarder moins passivement ces hommes portant fournitures et colis, et ces véhicules aux couleurs des grandes entreprises du secteur : FedEx (Fédéral Express Fedex), DHL, UPS, Norbert Dentressangle... 37 000 entreprises employant 650 000 conducteurs. Un secteur important de l'économie française.

Romain BEAUMONT

Ève Charrin - « *La course ou la ville* », Seuil, collection Raconter la vie, prix franco : 5,90 €.

Sino-versaillais

Les Chinois envahissent Versailles. Pas seulement les touristes de plus en plus nombreux. Une exposition nous rappelle les excellentes relations que la France royale entretint avec la Chine, il y a bien longtemps.

Dans les années 1680, après la visite à Louis XIV des ambassadeurs du Siam, un dialogue s'est instauré avec l'Empire du Milieu, dans d'excellentes conditions et qui durera cent ans. Fructueux, ces échanges le furent puisque l'on en parle encore aujourd'hui. Le château de Versailles accueille jusqu'à fin octobre prochain, dans les appartements de Madame de Maintenon, une exposition qui nous présente différents aspects de ce que furent ces échanges.

On ne peut évidemment juger de l'influence que l'art français eut en Chine, en revanche il est très aisé de voir l'importance marquante qu'a eu l'art chinois en France durant tout le XVIII^e siècle et d'une manière différente ensuite. L'exposition est magnifique, regroupant environ 150 pièces de toutes les formes d'art : peintures, sculptures, céramiques, tissus et soieries.

C'est que de la Chine, toute l'élite française en a alors voulu. Les traces laissées dans le mobilier notamment en témoignent. Outre les produits que l'on a alors importé de Pékin ou Shanghai, et qui restent encore assez nombreux, tels les vases, les sculptures, un certain nombre de dessins et de peintures, c'est surtout l'influence sur l'art français qui fut très forte. Pas un des grands domaines de l'art français qui n'y ait échappé

pé durant des décennies. Les plus souvent montrés sont les meubles, que l'on envoya en Chine pour y être laqués, ce qui coûtait très cher, était très long et sans réelle garantie de retour. Pourtant, ce commerce fut florissant pendant des décennies. Les céramiques sont tout aussi magnifiques, autant celles que l'on fit venir que celles qui furent réalisées chez nous dans l'esprit de ce que l'on croyait être la Chine. Les pièces les plus impressionnantes de 3000 ans d'art chinois ne sont pas si fréquentes puisque dans ce pays, jusqu'à une époque très récente, on n'était guère attaché aux vestiges d'un passé pourtant glorieux. C'est pourquoi, il a fallu depuis trois siècles environ, compter sur les collectionneurs étrangers qui, dès que le pays fut ouvert, en rapportèrent des merveilles. Il est curieux de voir qu'on n'avait alors aucune raison de piller un pays qui offrait des splendeurs quelquefois même mises au rebut.

L'art n'est pas tout puisque la passion de la connaissance, des voyages et de leurs récits sera également forte avec la publication de bon nombre d'ouvrages dont certains demeurent encore visibles aujourd'hui.

Charles GUÉMÉNE

Château de Versailles, galerie de l'Histoire du Château, exposition sur « *La Chine à Versailles - Arts et diplomatie au XVIII^e siècle* », jusqu'à fin octobre 2014.

Titanic

L'échec de l'UMP sur le plan de sa gestion, de son leadership et de son projet est complet.

Rappelons d'abord que la présomption d'innocence s'applique à toute personne mise en cause, surtout quand cette mise en cause est à ce stade purement médiatique et pas même judiciaire. Il n'empêche. Ceux qui, de bonne foi, pensaient que le sarkozysme marquerait une rupture avec la période antérieure en sont pour leurs frais.

Dépenses de campagne exorbitantes, surfacturations de manifestations au profit d'entreprises amies, argent du groupe parlementaire prêté pour renflouer les caisses du parti, sans compter d'autres affaires plus anciennes liées aux campagnes présidentielles de Nicolas Sarkozy voire d'Édouard Balladur, cela ne sent pas bon. Si aucune procédure judiciaire, n'a à ce jour abouti à quelque condamnation que ce soit, l'affaire Bygmalion a cependant déjà fait une victime, Jean-François Copé président de l'UMP qui a démissionné, sa gestion de l'UMP s'avérant de plus en plus contestable. En sera-t-il de même demain du président du groupe UMP à l'Assemblée nationale Christian Jacob ?

Cette chronique médiatico-judiciaire se développe sur fond de valse des ego. Entre la vieille génération d'un côté, Juppé, Sarkozy Fillon et les jeunes pousses de l'autre Wauquiez,

Bertrand et consorts, c'est à qui aura la petite phrase qui fait mouche dans le but de se positionner pour le grand barnum de la primaire UMP en 2017.

Le champion dans cette affaire reste Nicolas Sarkozy qui n'arrête pas d'annoncer par affidés interposés qu'il n'a pas décidé quand il allait revenir. Rachida Dati en son temps avait justement dit que la France n'avait pas besoin de postures mais d'idées et de projets.

Au fait, le projet ? Le même depuis trente ans décliné sur tous les tons. Le PS creuse les déficits. Il faut libérer les entreprises des contraintes administratives. Il faut réformer la France, s'attaquer à l'État-providence, crier « l'Europe, l'Europe, l'Europe » tout en évitant de siéger à Strasbourg. Rajoutez une pincée d'identité nationale, un zeste d'atlantisme et vous aurez un cocktail abondamment servi depuis trente ans avec des proportions diverses. François Fillon vient d'y ajouter l'anti-intellectualisme. Et l'UDI me direz-vous ? Elle démontre en fait que l'idée du parti unique de la droite et du centre a échoué.

Droite année zéro. La formule de 1988 de Jean-Louis Bourlanges reste toujours vraie.

Marc SÉVRIEN

Abysses

Le Parti socialiste doit intégralement réviser son logiciel idéologique. C'est le Premier secrétaire du parti qui le dit. Apportons à cette tâche immense notre très humble contribution.

Le socialisme de l'offre, voilà ce qu'il faudrait remettre en premier sur la table et chose amusante, c'est ce à quoi on ne touchera surtout pas. Rien d'étonnant à cela. François Hollande en est un fervent défenseur depuis trente ans.

N'a-t-il pas été l'animateur des transcourants dans les années 1980 et un fervent partisan de Jacques Delors et de sa politique européenne ? Cela limite considérablement par avance les termes du débat.

Ce qu'il faudrait remettre en cause c'est le choix européen de 1983. À l'époque la construction européenne devient le refuge doctrinal d'une gauche socialiste désorientée, une Europe même libérale étant préférée à tout autre choix. Cette orientation sera encore renforcée par les inquiétudes nées de la chute du mur de Berlin et de la montée du Front national.

Rappelons-nous la formule de Mitterrand : *la France est ma patrie, l'Europe est mon avenir*. Son libre-échangeisme débridé offre un nouveau souffle à un internationalisme socialiste épuisé. Cette Europe justifie tous les reniements.

Ce qu'il faudrait aussi remettre en cause c'est cette manie qui n'est pas propre au PS de se servir des questions de société

pour redonner vie au clivage droite/gauche.

La réforme du mariage pour tous en est un exemple, comme sous Mitterrand la question de l'école privée. À la différence que Mitterrand avait la conviction de réparer une injustice alors que Hollande ne voit dans le mariage pour tous qu'une manœuvre politicienne qu'il ne maîtrisera pas en définitive. Sur ce point il ne diffère guère des postures sécuritaires d'un Nicolas Sarkozy.

Enfin, ce qu'il faudrait changer c'est le « compromis mollétiste » du PS. Annoncer une politique révolutionnaire pour pratiquer un réformisme prudent en alléguant des contraintes réelles ou supposées.

Compromis mollétiste qui se traduit aussi par la présence au gouvernement de tous les courants du PS au nom de l'unité des socialistes, les plus critiques étant cantonnés le plus souvent aux ministères dits techniques. Arnaud Montebourg est une exception mais au prix d'une marginalisation du ministère de l'Économie.

Oui, la tâche décidément est immense et elle exige de l'audace et du courage. Des vertus socialistes ?

M. S.

Pourquoi adhérer à la Nouvelle Action royaliste ?

Nos raisons

RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA N.A.R. - Un nombre accru d'adhérents nous permettra d'être mieux représentés à la fois d'une manière géographique et dans les secteurs socio-professionnels. Cette meilleure représentation contribuera à augmenter notre crédit, aussi bien dans l'opinion qu'auprès des media et du monde politique.

MIEUX CONNAÎTRE NOTRE FORCE - Il nous est toujours très difficile de distinguer parmi nos lecteurs ou sympathisants ceux qui partagent véritablement le désir de voir aboutir notre projet. Seule l'adhésion formalise cet accord et nous permet de mesurer notre force réelle.

SAVOIR SUR QUI NOUS POUVONS COMPTER - Connaître avec précision les personnes auprès desquelles nous pouvons solliciter une aide ponctuelle ou demander un service rend nos démarches beaucoup moins lourdes et beaucoup plus efficaces. L'adhésion est aussi une offre de service nous permettant de mieux utiliser les compétences et les disponibilités de chacun.

ASSURER NOTRE ÉQUILIBRE FINANCIER - Les cotisations des adhérents nous assurent des rentrées d'argent régulières et diversifiées nous permettant de protéger notre indépendance et de ne pas dépendre de générosités isolées qui peuvent être éphémères et sont soumises aux vicissitudes économiques et politiques.

Vos raisons

PARTICIPER À LA DÉFINITION DE LA LIGNE - Le congrès annuel des adhérents fixe régulièrement, après débat, la ligne politique du mouvement. Adhérer permet de participer au Congrès et au vote des motions. Adhérer donne la possibilité d'y faire entendre son opinion et de contribuer à la définition de la stratégie à adopter.

ÉLIRE LES DIRIGEANTS - Le renouvellement du Comité directeur est assuré par le Conseil national. Cet organisme, qui a également un rôle de décision quant à l'application de la ligne, est élu par l'ensemble des adhérents. L'adhésion vous permet donc d'être représenté au sein des instances dirigeantes de la N.A.R.

ÊTRE INFORMÉ - A chaque fois que cela est nécessaire, nous adressons aux seuls adhérents des informations - parfois confidentielles - par le biais de la messagerie internet.

BÉNÉFICIER D'UN RÉSEAU DE RELATIONS - L'ensemble des adhérents forme une communauté implantée dans de multiples secteurs socio professionnels. Être adhérent permet de bénéficier, à titre personnel, de l'aide que peut apporter cet important réseau de relations et d'amis.

Communiquer avec la NAR

38, rue Sibuet
75012 Paris

Adresse électronique :

info@nouvelle-action-royaliste.fr

Sites Internet :

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>
<http://archivesroyalistes.org>

Tél. : 01 42 97 42 57

À nos lecteurs

Comme tous les ans, *Royaliste* suspend sa parution pendant la période estivale.

Le numéro (no 1060) que vous avez entre les mains est le dernier numéro avant l'été. Numéro spécial de 16 pages spécialement destiné à faire connaître *Royaliste* à de nouveaux lecteurs.

Nous vous incitons vivement à nous passer commande de quelques exemplaires afin de pouvoir le diffuser dans votre entourage. Nous avons établi pour cela un tarif particulièrement avantageux : 5 ex. : 8 € - 10 ex. : 12 € - 20 ex. : 18 €.

Pour le même tarif nous pouvons nous charger d'expédier nous-même les exemplaires aux listes de personnes dont vous nous communiqueriez les adresses.

Alors, vite à vos carnets d'adresses !

Souscription

Soyons clair : les résultats de notre souscription annuelle sont modestes, pour ne pas dire insuffisants.

Il me faut cependant insister sur l'**urgence financière**. La période estivale est toute proche et nous devons atteindre notre objectif avant la fin du mois de décembre...

Je sais que cet objectif ne sera pas facilement atteint. Et pourtant il est absolument nécessaire que nous réussissions. Je connais aussi les trésors de générosité de nos amis, votre attachement à notre journal et c'est pourquoi je suis confiant et vous remercie à l'avance de votre participation.

Il est aussi possible de souscrire sur notre site internet:
<http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Seconde liste de souscripteurs

Philippe Delorme 100 € - P.-Y. 41 € - Bernard Barbiche 50 € - Étienne Harel 20 € - Hervé Rumin 300 € - David Arnaud 50 € - André Bouveret 350 € - Jérémie Faillères 30 € - Michel Bouillet 50 € - Robert Descimon 50 € - Paul Vincent 100 € - André de Crux 20 € - Martin Hybler 50 € - Jean-Jacques Costa 50 € - M. et Mme Pinchon-Charlot 100 € - Michel Pelletier 60 € - François Gerlotto 250 € - Christophe Barret 8 € - Anne-Sophie Cisse 10 € - André Bacquet 20 € - Yvan Aumont 100 € - Guy Leres 200 € - Bernard Thibault 50 € - Yves Garnier 50 € - Jacques de Monneron 150 € - Jean-Michel Quatrepoint 100 € - Isabelle Houdart 150 € - Françoise Germain-Robin 50 € - Renaud Rumin 30 € - Marc Leroy 100 € - Anne-Marie Vilesby 150 € - Michel Roth 50 € - Philippe Fermon 150 € - Didier Bourdelin 30 € - Jean-Claude Bergeon 10 € - Pierre-Yves Bouquet 100 € - Philippe Favre 150 € - Ernoul de la Chenelière 50 € - Jacques Doué-Daëron 85 € - Jacques Lambalais 10 € - Bernard Sonck 50 € - Régis Debray 120 € - Christian Merveilleux 15 €.

Total de cette liste : 3 644,00 €

Total précédent : 1 821,19 €

Total général : 5 465,19 €

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (50 €) ☐ soutien (120 €)

Royaliste, 38, rue Sibuet 75012 Paris

Philippe VI d'Espagne, roi modérateur

La force tranquille... pour de vrai ! Le vieux slogan mitterrandiste, un peu réactualisé, pourrait refléter au mieux les quelques atouts dont dispose le nouveau roi d'Espagne. Une certaine tradition jacobine teintée de jugements encore marqués par une historiographie datée pourrait nous empêcher de saisir tout l'avantage qu'il y a, en Espagne, de disposer d'un chef de l'État effectivement neutre, « arbitre et modérateur » selon la lettre de la Constitution.

Dès les premiers mots de son discours d'investiture, le 19 juin dernier, le roi Philippe VI a « *exprimé la reconnaissance de la Couronne à ces Chambres, dépositaires de la souveraineté nationale.* » Il a de même précisé ses fonctions : « *être symbole de l'unité et de la permanence de l'État, assumer sa plus haute représentation et arbitrer et modérer le fonctionnement régulier des institutions.* » Avec un inattendu emprunt au très classique - et républicain ? - Bagehot, qui au XIX^e siècle théorisa à perfection la monarchie britannique, le nouveau roi a aussi simplement voulu rassurer ces Espagnols, qu'on a longtemps dit plus juan-carlistes que monarchistes : « *vous trouverez en moi un chef d'État loyal et disposé à écouter, comprendre, avertir et conseiller (...).* »

Au cours de la cérémonie de Proclamation du roi, Artur Mas, le président de la Generalitat de Catalogne, s'était ostensiblement abstenu d'applaudir le discours du nouveau roi. C'est que, depuis de nombreux mois, l'homme fort de la Catalogne affronte le Premier ministre Mariano Rajoy sur la question de ce qu'on appelle, en Catalogne et au Pays-Basque, « le droit à décider ».

De fait, ce droit, depuis le début de l'année a été rejeté par les Cortès de Madrid puis par le Tribunal Constitutionnel, un peu comme on le fit en France, il y a quelques années, avec un projet distinguant un autre « peuple » au sein du « peuple français ». Aux yeux du législateur comme à ceux du juge, une section du peuple ne saurait compromettre à elle seule le destin collectif. Sauf qu'en Catalogne, une consultation électorale – illégale, donc – est toujours prévue, pour l'automne.



Le roi, qui exerce le plus haut niveau de représentation de la nation espagnole, ne saurait se taire. Dans son discours d'investiture, Philippe VI a aussi rappelé que son droit de regard sur les affaires catalanes, un droit qui lui vient aussi tout droit de l'histoire. « *Tout au long de ma vie, comme Prince des Asturies, de Gérone et de Viana ma fidélité à la Constitution a été permanente.* »

Pour son premier déplacement dans son royaume, quelques jours après, le roi a justement choisi Gérone, en Catalogne, pour signaler

que, déjà, ce lien établi par les titres de l'héritier de la Couronne est transmis à sa fille aînée et que, malgré son jeune âge, l'infante Léonore en est très fière. Cette présence politique vaut déjà au roi quelques tentatives de récupération de la part d'Artur Mas, qui réclame déjà une médiation royale dans le conflit qui l'oppose à Madrid. Le président de la Generalitat a demandé au chef de l'État, en réponse au discours de Gérone, d'agir « *avec imagination, en écoutant les gens, en sachant que les choses ne sont plus comme il y a quarante ans et pas uniquement en invoquant la Constitution.* »

La figure d'un roi modérateur demeure à ce point incontournable qu'à son tour, Iñigo Urkullu, le Lehendakari, le chef du gouvernement basque, s'est manifesté. « *Philippe VI doit être conscient que le statut [d'autonomie] a été laminé. (...) Je le soupçonne de l'être, en tous cas je suis prêt à réfléchir avec lui.* »

Maniant lui aussi les symboles du passé, celui qui est aussi le chef du parti nationaliste basque est allé jusqu'à inviter le nouveau souverain à faire une visite à Guernica, haut lieu des libertés locales. Bien sûr, la plupart des nationalistes basques comme les catalans ne poursuivent qu'un but : l'indépendance de leurs régions respectives.

Mais les avis donnés et les conseils reçus d'un roi ne peuvent pas être bradés devant une opinion publique loin d'être majoritairement acquise aux idéaux indépendantistes, y compris dans les régions aux velléités les plus fortes. Pèsera pour longtemps, dans les mémoires, l'adoption par 87% de députés de Madrid de la loi organique sur l'abdication du père du roi. Seulement six des quarante-sept députés catalans présents à l'assemblée de Madrid ont alors dit « non ». La forme monarchique du pouvoir, dans un grand État européen, en ressort consolidée.

Christophe BARRET